



Mission « Prévention de l'illettrisme »

Compte rendu de la réunion P.A.P.I.E.S. Lycée Henri Senez à Hénin-Beaumont 16 mai 2013

Présents :

- M. Charlot, directeur académique des services de l'éducation nationale et directeur des services départementaux du Pas de Calais ;
- M. Planche, IEN-ET lettres-histoire chargé de mission « Prévention de l'illettrisme » ;
- Mme Tordoir, professeure certifiée de mathématiques, chargée de mission ;
- Mme Cadart, professeure de lettres-histoire, formatrice ;
- Tuteurs bénévoles P.A.P.I.E.S. : Mme Baudot, Mme Boiselle, Mme Caron, Mme Denis, Mme Duvet, Mme Maj, Mme Mamontoff, M. Bougnas, M. Dubois, M. Magnolia, M. Pruvost, M. Damette, M. Lohez.
- M. Forgez enseignant à l'EPIDE

Excusés :

- Mme Guillou, IA-IPR honoraire de lettres, correspondante académique « Prévention de l'illettrisme »
- Mme Laloux, IEN 1^{er} degré, chargée de mission « Maîtrise de la langue », Inspection académique du Pas-de-Calais ;
- Mme Lammertyn, IEN 1^{er} degré, chargée de mission « Maîtrise de la langue », Inspection académique du Nord ;
- M. Grau, conseiller ténorme défense
- Mme Culot, attachée administrative mission Défense
- Mme Serin, chef de bureau DEVEP B.E.D.E.;
- Mme Tirel, DEVEP B.E.D.E.;

I. Le mot d'accueil de M. Planche

Mme Planche remercie M. Guy Charlot, Directeur académique des services de l'éducation nationale et Directeur des services départementaux du Pas-de-Calais d'avoir accepté de participer à cette réunion annuelle de bilan sur le dispositif PAPIES. Ses remerciements s'adressent également à M. Duranel, proviseur du lycée Senez, qui réserve régulièrement aux réunions P.A.P.I.E.S. un accueil chaleureux et convivial dans son établissement.

Cette réunion permet aux acteurs du dispositif de se rencontrer en fin d'année pour faire le point sur le travail mené, sur les questions qui se posent, sur les projets et perspectives qui permettront d'améliorer encore les actions mais elle est aussi l'occasion d'enrichir la réflexion sur les problèmes rencontrés par les élèves en cours d'apprentissage des savoirs de base.

M. Planche dit ensuite toute sa gratitude aux personnes qui contribuent, par leur implication et leur dévouement, au bon fonctionnement du dispositif et, naturellement en priorité aux tuteurs bénévoles engagés dans le dispositif, pour certains, depuis de nombreuses années.

M. Planche précise qu'il a suivi cette année le dossier PAPIES avec Mme Guillou. Quelques informations sont données sur les projets qui ont vu le jour dans le cadre de la mission académique « Prévention de l'illettrisme » :

- Lors d'une enquête de la DGESCO sur « l'évaluation des retombées des actions partenariales et innovantes sur la maîtrise de la langue », l'action PAPIES a été présentée et reconnue sur le thème inter catégoriel. Un article a été publié sur le site EDUSCOL.
- Depuis plusieurs années, l'Institut d'orthophonie de Lille2 et l'ARREO (Association Régionale de Recherche en Orthophonie) se sont engagés dans des recherches-actions visant la prévention de l'illettrisme, l'objectif étant d'officialiser ces partenariats par la signature d'une convention entre le Rectorat, l'Institut d'Orthophonie de Lille2 et l'ARREO pour deux dispositifs :
 - COM'ENS, qui cible, dans de nombreuses écoles de l'académie du Nord, les enfants de maternelle et de CP identifiés comme "fragiles" à l'issue d'un dépistage portant sur les capacités langagières ;
 - PIAPEDE, qui cherche à identifier les aménagements pédagogiques et éventuellement d'examens pour les enfants repérés en difficulté à l'écrit par leurs enseignants.
- Le dispositif du ROLL, défini comme un modèle d'expertise didactique de par l'articulation qu'il met en place entre des expérimentations pédagogiques de terrain et la réflexion épistémologique d'enseignants chercheurs a été reconduit dans le Pas de Calais, de manière à approfondir et consolider l'action sur les secteurs engagés et de développer le cycle 2, mais elle ne s'est pas étendue à nouveaux secteurs. Dans le Nord, quelques nouvelles circonscriptions se sont engagées, plusieurs écoles utilisent le Roll, mais sans se faire connaître officiellement.
- L'action « Les voies du Nord » a été reconduite. Cette année, dix-huit classes du premier degré des bassins de Lens-Hénin-Carvin (circonscriptions de Lens) et du Valenciennois (circonscriptions de Valenciennes-Anzin et Valenciennes-Bruay) ont réalisé un reportage journalistique. Les parutions de La Voix du Nord sont publiées sur le site de la « Prévention de l'illettrisme »
- Le site de la « Prévention de l'illettrisme » a été agrémenté d'un nouvel onglet « Action des bassins » qui donne accès à une carte interactive répertoriant les actions mises en place dans chaque bassin pour cette année scolaire (PAPIES, le ROLL, COM'ENS, Les Voies du Nord, Rallye « Mots de tête »...). On y découvre un listing détaillé des écoles impliquées dans le dispositif correspondant. Ces éléments seront mis à jour chaque année scolaire.

En conclusion, M. Planche fait remarquer qu'il est essentiel que les enseignants de toutes disciplines travaillent la maîtrise de la langue et en particulier dans les pratiques ordinaires de la classe. Les objectifs de la mission « Prévention de l'illettrisme » ont été approuvés par M. le Recteur car le taux d'élèves repérés en difficulté dans l'académie de Lille (15,5%) est plus important qu'au niveau national et, parmi ces élèves, 5,5 % sont repérés en grande difficulté (5,1% au niveau national) d'où l'importance de travailler au niveau de la prévention.

D'autre part, Le plan LEA (Lire-Ecrire-Agir), plan régional stratégique de lutte contre l'illettrisme mobilisant les services de l'État, de la Région, les collectivités locales, les partenaires sociaux et les réseaux associatifs s'achevant en 2013, une réflexion s'est engagée pour la mise en place d'un nouveau plan.

Le numérique prend beaucoup d'importance dans la vie des jeunes, une réflexion doit aussi être menée pour mettre à profit cet attrait (passage du SMS au français, maîtrise des nouveaux codes sociaux, écriture de mails, utilisation des tablettes ...).

II. Intervention de M. Charlot, directeur académique des services de l'éducation nationale et directeur des services départementaux du Pas de Calais

M. Charlot transmet tout d'abord aux tuteurs les remerciements de M. le Recteur pour leur action auprès des jeunes en mettant en avant l'idée de solidarité inter catégorielle. En effet, un jeune en situation d'illettrisme a peu de chance de s'insérer dans la société, donc cette mission est essentielle. M. Charlot fait ensuite remarquer que le service de l'éducation est en train de changer.

L'intervention doit être plus importante au niveau du collège où le mot « prévention » prend toute sa valeur. Les jeunes semblent savoir lire en sortant du collège mais cette lecture est souvent sans compréhension réelle et le passage à l'écrit est difficile. Un nouveau cycle CM2-6ème ayant vu le jour, une liaison entre le collège et le lycée est également indispensable et il sera nécessaire de mettre en place de nouveaux dispositifs. Les tuteurs du dispositif P.A.P.I.E.S. y ont leur place, d'autant plus que le décrochage scolaire en lycée professionnel prend sa source à ce niveau. Il est donc nécessaire de consolider les équipes pour être à l'écoute. Une réflexion est à mener sur la façon de travailler en équipe pluricatégorielle.

La proportion des élèves en situation d'illettrisme est plus importante en milieu rural où il y a peu de structures mise en place pour leur venir en aide, d'où la nécessité de la présence d'un nombre important des tuteurs dans ces régions. Leur positionnement par rapport aux jeunes est différent. Dans leur action, le mot contrôle n'existe pas. Le tuteur est à leur écoute, il peut comprendre leurs difficultés et donner du sens à leur apprentissage, il les encourage et leur montre qu'ils sont capables de réussir. Leur positionnement est différent de celui de la famille qui a souvent baissé les bras car elle peut avoir mal vécu sa scolarité. Leur discours auprès des jeunes est en rapport avec les pratiques sociales de référence¹ par rapport à la lecture ; l'école prend avec eux appui sur la vraie vie.

Les collèges et les lycées bénéficient d'une certaine marge d'autonomie. Ils repèrent tous les moyens donnés par rapport à l'horaire obligatoire et les mettent à profit pour faire intervenir plusieurs enseignants dans un même créneau horaire avec des groupes adaptés et les élèves en grande difficulté ne se retrouvent pas en surcharge horaire. Les tuteurs peuvent faire de même en concertation avec l'enseignant qui a en charge le jeune.

Une proportion importante d'élèves en lycée professionnel sont issus de SEGPA. Souvent ces élèves ne se présentent pas à la JDC. Ce public échappe au repérage par le CSN et une proportion importante de ces élèves se retrouve en situation d'illettrisme.

M. Charlot fait également remarquer que, lors des évaluations internationales, les jeunes Français ne répondent pas aux questions par peur de se tromper ou par manque de confiance. Et même au niveau de l'enseignement supérieur, ils ne posent pas pendant les cours les questions qui pourraient faciliter leur compréhension. Par contre les britanniques répondent aux tests et posent des questions. Il est alors possible de mettre à profit leurs erreurs pour progresser.

Il faut repenser l'école pour être à l'écoute de l'élève. Un écrit scolaire ne passionnera pas l'élève s'il ne s'appuie pas sur des pratiques sociales de références.

Un dernier point est abordé par M. Charlot, celui de l'importance du recrutement des tuteurs bénévoles. Leur action doit être connue de tous les futurs retraités et une vidéo de témoignage de l'un d'eux pourrait être publiée sur le site de la « Prévention de l'illettrisme ».

II. Échanges avec les tuteurs

Un tuteur fait remarquer que certains jeunes refusent d'apprendre au début de la mise en place de l'aide car ils se disent qu'ils n'y arriveront pas... ils n'y sont jamais arrivés jusque-là. Celui-ci a fait l'expérience d'aider un élève à retenir par cœur un paragraphe de cours en s'y prenant en plusieurs fois et le jeune a été tout surpris de découvrir qu'il arrivait à le retenir et à le réciter.

L'essentiel est d'éviter que l'élève ne se retrouve en situation d'échec et qu'il ne décroche. Il est possible de l'aider à progresser mais il faut viser des objectifs à sa portée. Un élève qui recommence à lire n'arrivera pas tout de suite à une lecture et à une écriture satisfaisantes d'un point de vue scolaire. Pour prendre l'exemple de l'EPS, l'élève est évalué par rapport à ses capacités. Il faut faire vivre l'égalité des chances.

Plusieurs tuteurs réaffirment le caractère particulier de ce dispositif qui permet une complicité avec le jeune, ce qui rend de nouveau possible la réussite, si petite soit-elle. Quelques tuteurs ont d'ailleurs travaillé plusieurs années de suite avec le même jeune qui arrivait ainsi à

1

Education prioritaire : Les genres scolaires, des pratiques langagières aux objets d'enseignement
Bernard Schneuwly et Joaquim Dolz *In Repères n° 15, 1997*

élever son niveau scolaire et à réussir à des examens. Le jeune est donc capable d'évoluer et son intelligence se développe quand on la sollicite.

III. Bilan chiffré de l'année 2012-2013 par Laurence Tordoir

Pour l'année scolaire 2012/2013, 80 élèves ont été suivis par 20 tuteurs. C'est donc une augmentation par rapport aux années précédentes. Deux élèves avaient été repérés lors de la JDC. D'autres élèves ont sans doute été repérés ensuite mais non comptabilisés, à la suite de problèmes de réception des données du CSN sur la période de septembre à décembre 2012.

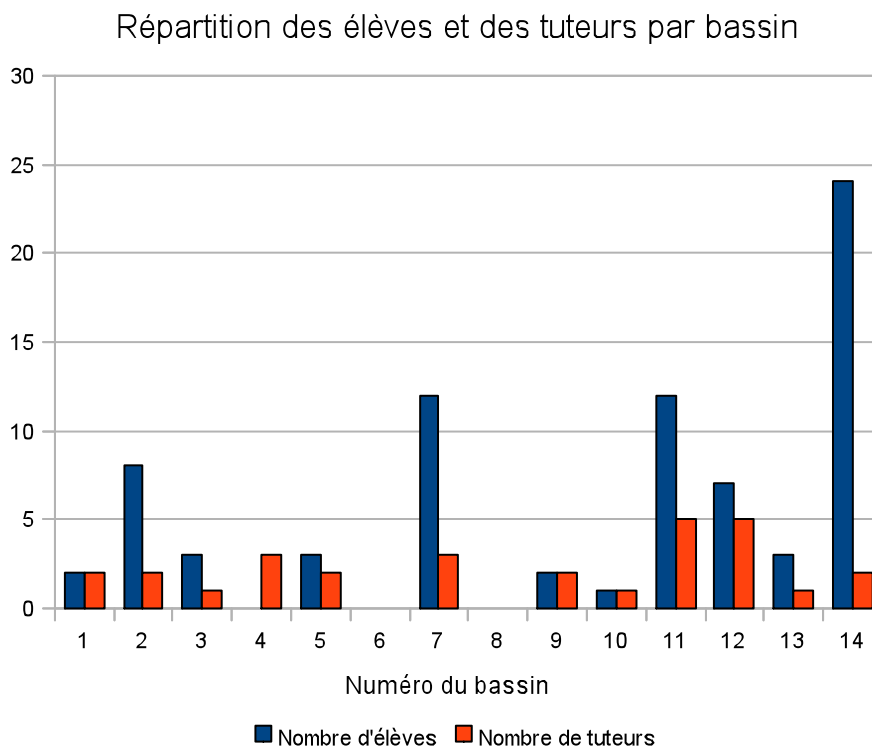
Dix-sept établissements ont fait une demande d'intervention de tuteurs à la suite de l'envoi du courrier du Recteur en début d'année ; onze demandes ont été satisfaites et il n'y avait pas de tuteurs à proximité pour les six autres.

Cette année, sur les huit tuteurs n'ayant pas eu d'élèves, certains n'avaient pas de demande dans leur secteur, d'autres ont été indisponibles pour des raisons personnelles. Deux tuteurs ont mené cette année une action plus particulière de remotivation à la demande de deux établissements.

Répartition des élèves :

33 élèves ont été suivis dans le Nord et 47 élèves dans le Pas de Calais. La demande des établissements a été plus importante dans le Pas de Calais, et quelques tuteurs sont intervenus en collège avec un groupe d'élèves plus important et ont suivi 33 élèves, ce qui correspond à une augmentation.

Le graphique ci-dessous décrit la répartition par bassin :



IV. Travailler avec les élèves en difficulté : Mme Cadart, professeure de lettres-histoire, formatrice.

Madame Cadart a présenté deux séquences qu'elle met en œuvre avec ses classes de CAP. Les diaporamas sont en ligne sur le site académique de Prévention de l'illettrisme : <http://illettrisme.ac-lille.fr/>

V. Perspectives pour l'année prochaine :

La journée de rentrée au CSN de Lille avec passation des tests de la JDC le jeudi 10 octobre 2013.

La journée de formation intermédiaire avec pour thème les élèves de sixième : quelles activités leur proposer, comment les prendre en charge, quels tests leur faire passer...

La journée de bilan avec une conférence d'un pédopsychiatre pour les questions de pré-adolescence.

Marlène Guillou prend sa retraite fin juin 2013.

Jean-Christophe Planche, Eléna Leray et Eric Bacik prennent en charge l'ensemble de la mission « Prévention de l'illettrisme » à partir de la rentrée 2013.

Compte-rendu réalisé par Laurence Tordoir